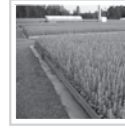


RAPPORT  
D'ACTIVITÉS

2023



Fédération québécoise  
des coopératives forestières



Fédération québécoise  
des coopératives forestières

## LA FQCF ET LES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES

# LA FORCE D'UN RÉSEAU

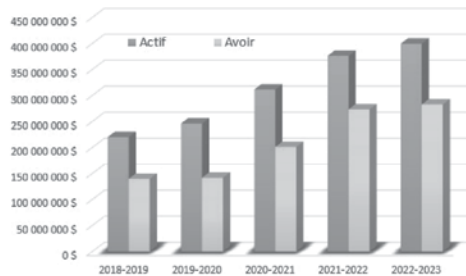


PLUS DE  
**50**  
FILIALES,  
COENTREPRISES  
ET SOCIÉTÉS  
SATELLITES

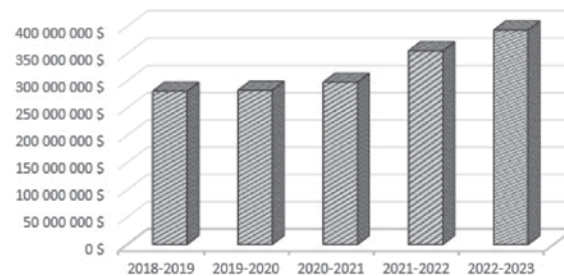
PLUS DE  
**2200**  
EMPLOYÉS

CHIFFRES  
D'AFFAIRES  
ANNUEL COMBINÉ  
(AVEC LES FILIALES)  
**485 M\$**

ÉVOLUTION DE L'ACTIF ET DE L'AVOIR  
DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES



ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES  
COOPÉRATIVES FORESTIÈRES (SANS LES FILIALES)





# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Mot du président</b>	<b>3</b>
<b>2. Rapport du conseil d'administration</b>	<b>5</b>
2.1 Composition et rôle du conseil d'administration	5
2.2 Composition du comité exécutif	6
2.3 <i>Membership</i>	6
<b>3. Rapport d'activités de la permanence</b>	<b>7</b>
3.1 Le message de la directrice générale	7
3.2 Concertation au sein du réseau	10
3.3 Représentation pour le réseau	12
3.4 Développement des coopératives forestières	13
3.4.1 Services offerts	13
3.4.2 Projets structurants	17
3.4.3 Ententes commerciales	17
3.4.4 Équipe de la Fédération	18
3.4.5 Financement	19



# 1. MESSAGE DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

Chers amis coopérateurs et coopératrices,

Au nom du conseil d'administration de la Fédération, je vous présente le message du président pour l'exercice 2023.

L'année 2023 n'a pas été une année facile. En effet, la directrice générale et moi avons eu un été très mouvementé en termes de représentations et les administrateurs ont été mis à contribution pour nous guider. Les feux de forêt sans précédents que nous avons subis ont nécessité une approche différente. Nous avons mis en application la recommandation de notre comité de directeurs généraux, à l'effet de travailler davantage en concertation avec les autres partenaires impliqués dans nos différents dossiers pour être entendus. Nous avons mis en place une coalition historique d'acteurs pour faire valoir les besoins du secteur forestier pour nous relever des lourdes conséquences des feux de forêt. Nous avons multiplié les activités de représentations pour aller chercher de l'aide pour les travailleurs, les entrepreneurs et les entreprises forestières peuplant nos régions. Nous avons démontré que nous pouvons travailler de façon concertée avec des acteurs de différents horizons pour atteindre des objectifs communs. Je tiens donc à remercier la directrice générale de la Fédération qui a piloté cette coalition d'une main de maître et qui a été le ciment de tout ça. Je veux aussi remercier nos partenaires qui nous ont fait confiance et qui ont accepté de mettre de côté nos divergences pour nous concentrer sur ce qui nous rassemble. J'étais très fier de faire partie de ce mouvement de solidarité.



Le conseil d'administration s'est impliqué d'une manière très proactive pour traiter les différents dossiers qui ont été apportés à son attention, dont les nombreuses activités de représentation. L'intérêt des administrateurs a été tangible par leurs présences assidues aux multiples rencontres qui ont eu lieu. Le conseil a aussi suivi d'une manière attentive l'évolution de l'environnement externe du réseau, tant au niveau du secteur forestier que du mouvement coopératif.

Voici donc les dossiers qui ont nécessité l'attention plus spécifique du conseil d'administration :

## À L'INTERNE

- L'obtention de financement pour la réalisation de projets;
- Le renouvellement d'ententes commerciales;
- L'accueil de nouveaux membres;
- Le suivi des politiques et l'adoption d'une structure salariale pour la FQCF;
- La réflexion stratégique en sylviculture;
- Les orientations de notre filiale Service Forêt-Énergie;
- La gestion des parts de la FQCF;
- Les nombreux dossiers de représentation dans le secteur forestier et le milieu coopératif.

## À L'EXTERNE

- La mise en œuvre des contrats répartis à plusieurs fournisseurs (CRPF);
- Les conséquences des feux de forêt et des baisses de possibilité forestière;
- Le manque de financement de la sylviculture;
- Les modifications à apporter au régime forestier;
- Les modifications à apporter à la Loi sur les coopératives;
- Les impacts socio-économiques et communautaires du plan caribou.



## REMERCIEMENTS

Je profite de ce message pour remercier tous ceux qui ont facilité ma tâche de président et qui ont contribué à l'essor de notre réseau, dont, en premier lieu, les membres de nos coopératives forestières. L'équipe de la Fédération qui met son expérience au service du réseau avec beaucoup de dévouement a aussi droit à toute ma reconnaissance.

Je tiens également à souligner l'immense implication de notre directrice générale dans cette année de grands bouleversements. Nous avons la chance d'avoir des gens passionnés qui ont à cœur le succès de notre réseau. Enfin, je suis aussi reconnaissant envers mes collègues du conseil d'administration pour leur confiance et je les remercie pour le temps qu'ils consacrent à la Fédération.

Stéphane Gagnon  
Président FQCF



Le rendez-vous automnal s'est tenu au Lac-Delage, le 30 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre.



## 2. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 2.1 COMPOSITION ET RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Les mandats des administrateurs sont renouvelables et d'une durée de trois ans. Au cours de la période couverte par le rapport, le conseil d'administration s'est réuni à douze reprises.**

Le conseil effectue l'administration courante de la Fédération, assure la concertation entre les membres, définit les orientations et les politiques et en assure le suivi. Les membres du conseil d'administration sont informés de tous les dossiers en cours et ils approuvent chacune des stratégies qui sont ensuite mises en œuvre.

Lors de l'assemblée générale annuelle, Stéphane Gagnon a été réélu pour un mandat de trois ans et Rodrigue Tremblay a été élu en remplacement de Marc-Olivier Labrecque pour la région B (Saguenay-Lac-Saint-Jean et Nord-du-Québec). Pour la région E (Abitibi-Témiscamingue), Johnny Dubé a été réélu pour un mandat de trois ans. Le poste d'administrateur collectif, élu au suffrage universel, était aussi à combler et Marc-Olivier Labrecque a été élu.

Les administrateurs au cours de la période ont été les suivants :

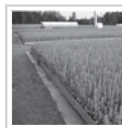
#### LES ADMINISTRATEURS

René Babin	(2/2)	William Lebel	(12/12)
Benoît Houle-Bellerive	(10/12)	Marjorie Paletta*	(4/4)
Rodrigue Tremblay*	(7/8)	Benoît Séguin*	(8/12)
Johnny Dubé	(11/12)	Jonathan Synnott*	(9/12)
Stéphane Gagnon	(12/12)	Vicky Savard*	(9/12)
Marc-Olivier Labrecque*	(10/12)		

Les administrateurs dont le nom comporte un astérisque sont des élus de leur coopérative respective. Les chiffres entre parenthèses indiquent les présences des administrateurs sur le nombre de rencontres auxquelles ils auraient pu participer selon la durée de leur mandat. Le taux de participation global s'élève à 87 %.



Alors que les feux de forêt faisaient rage, le directeur général d'Abifor et administrateur de la FQCF, Johnny Dubé, a rencontré à ses bureaux le ministre délégué à l'Économie, Christopher Skeete, et la députée d'Abitibi-Ouest, Suzanne Blais.



#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

À l'arrière, de gauche à droite, on aperçoit Rodrigue Tremblay, de Rivière-aux-Saumons, Johnny Dubé, d'Abifor, Vicky Savard, de Cofor, Benoit Houle-Bellerive, de Bas-St-Maurice et Stéphane Gagnon, de Girardville. Au deuxième rang, on retrouve Benoit Séguin, de Petite-Nation, William Lebel, de La Nord-Côtière, Marc-Olivier Labrecque, de SARGIM, de même que Jonathan Synnott, de St-Elzéar. À l'avant, la directrice générale, Annie Beaupré.

## 2.2 COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Stéphane Gagnon préside le conseil d'administration. Les membres du comité exécutif se sont réunis à deux reprises au cours de l'année. Les autres membres du comité exécutif sont les suivants :

**Marc-Olivier Labrecque**, vice-président coopératif  
**Benoit Houle-Bellerive**, vice-président foresterie

**Stéphane Gagnon**, président  
**Johnny Dubé**  
**William Lebel**

## 2.3 MEMBERSHIP

Comparativement à l'an dernier, deux coopératives ont rejoint la Fédération, soit la Coopérative forestière du Fjord et Laforêt, Coopérative de services forestiers. Une coopérative a quitté nos rangs, soit Terra-Bois.

Au 31 décembre, la Fédération comptait 31 membres, soit:

- 25 coopératives de travailleurs, dont :
  - 20 coopératives de travailleurs classiques;
  - deux coopératives de solidarité (travailleurs majoritaires);
  - trois coopératives de travailleurs actionnaires.
- cinq coopératives regroupant majoritairement des producteurs, dont l'une est une coopérative de solidarité;
- un regroupement régional de coopératives forestières.



### 3. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA PERMANENCE

Le présent rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023 et se veut le plus concis possible. Il comprend les sections suivantes :

- Le message de la directrice générale;
- Le rapport des activités sous l'angle des trois fonctions de la Fédération :
  - La concertation au sein du réseau;
  - La représentation pour le réseau;
  - Le développement des coopératives forestières.

#### 3.1 LE MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Dans le rapport annuel 2022, je commençais mon message de la direction générale en disant que l'année avait été éprouvante pour les coopératives forestières et que j'espérais que 2023 apporte des réponses ainsi qu'une certaine accalmie. J'étais loin de m'imaginer ce qui allait se produire.

En début de saison, des feux de forêt historiques sont venus amputer le début de la saison sylvicole. Selon la région d'opération de l'entreprise, la saison a été retardée d'une à quatre semaines. Lorsque nous avons eu l'autorisation pour commencer à opérer, on nous imposait des contraintes comme de ne pas utiliser de machines ni de VTT. Ce n'était pas simple. Le reboisement a tout de même pu commencer plus tôt que les autres travaux de remise en production.



La Fédération a multiplié les rencontres avec ses partenaires, les élus du gouvernement et les entrevues dans les médias dans l'espoir d'obtenir de l'aide pour le secteur forestier et la tenue d'états généraux de la forêt pour revoir nos façons de faire de la foresterie au Québec.

Les mesures de Rexforêt ont été d'un important soutien. Une avance de 25 % de la valeur de chaque contrat sylvicole en vigueur a été consentie. De plus, Rexforêt s'est engagé à ne pas appliquer de pénalité ni amputer la valeur des contrats répartis à plusieurs fournisseurs pour les entreprises sylvicoles qui ne pouvaient pas réaliser les travaux dans les délais prévus en raison des contraintes associées aux feux de forêt. Aussi, certaines dates de fin des travaux ont été repoussées à un peu plus tard.

Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) a mis sur place un programme comportant des garanties de prêts et des prêts avec intérêt de 4,25 % pour aider les entreprises touchées par les feux de forêt à obtenir de la liquidité. Cela n'aidait guère les entreprises à palier les dépenses supplémentaires qu'elles ont dû assumer, mais cela apportait des fonds pour repartir les opérations. Certaines entreprises en ont bénéficié.





De son côté, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a octroyé à chaque association représentant des entreprises sylvicoles (AETSQ, FQCF et GFQ) une aide supplémentaire de 150 000 \$ pour la formation de nouveaux travailleurs sylvicoles. Enfin, du côté du principal ministère intéressé, soit le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), malgré des résultats mitigés, une cellule de crise sylviculture et opérations forestières a été mise en place pour écouter les besoins, faire le point sur l'avancement des travaux et faciliter l'accès à d'autres ministères.

Les feux de forêt ont également perturbé les opérations de récolte, de voirie et de transport de bois. Selon la région d'opération de l'entreprise, les opérations ont été arrêtées entre une et cinq semaines. La situation était fort préoccupante pour les entreprises qui voyaient leurs secteurs de récolte partir en fumée. Une fois les feux éteints, la principale préoccupation était de réussir à récolter le bois récupérable le plus rapidement possible avant que les insectes ne se chargent de le détruire complètement. La course contre le longicorne était commencée! Le MRNF a mis en place une cellule de crise usines. Celle-ci a servi à jeter les bases d'une planification de récolte des bois brûlés et à déterminer les aides financières qui seraient accordées pour ce faire. Ainsi, le MRNF a instauré une bonification des aides financières du Programme d'investissements dans les forêts publiques affectées par une perturbation naturelle ou anthropique et a ajouté des aides financières pour compenser les coûts additionnels de transport des bois récupérés dans des territoires éloignés. Après quatre semaines, même si la planification était considérée comme réalisée du côté du MRNF, différentes contraintes comme l'inexistence de chemins d'accès pour se rendre à la ressource ou des problèmes d'harmonisation ou d'autorisation empêchaient les entreprises d'aller récolter le bois brûlé.

Les feux de forêt n'ont pas été les seuls éléments perturbateurs de cette année d'opération. Les problèmes d'harmonisation ont sévi dans plusieurs régions du Québec et sont venus s'ajouter aux énormes contraintes avec lesquelles les entreprises devaient composer. Nous devons impérativement trouver des solutions à ces problèmes de plus en plus fréquents qui perturbent nos activités. L'harmonisation des usages prend beaucoup d'importance dans l'actuel régime forestier et conduit parfois à des situations intenable. Cet élément devra faire l'objet de discussions lors des tables de réflexion sur l'avenir de la forêt mises à place par la ministre des Ressources naturelles et des forêts en 2024.

En 2023, les prix du bois d'œuvre n'étaient vraiment pas attrayants pour les scieurs. Ajoutez à cela l'obligation pour plusieurs d'aller récolter le bois brûlé, les baisses de possibilité forestière annoncées par le Forestier en chef à la suite des feux de forêt, le dossier de la protection du caribou forestier et montagnard, de même que celui de l'atteinte des cibles d'aires protégées et vous comprendrez facilement que les inquiétudes sont à leur paroxysme pour de nombreuses usines! En plus, nous avons appris tout récemment que le MRNF avait les moyens de remettre en production seulement 25 000 des 143 400 hectares se retrouvant en échec de régénération à la suite de feux. Et nous n'avons pas encore parlé des 205 600 hectares qui se régénéreront à densité moindre de ce qui est attendu. Cela signifie donc que d'autres baisses de possibilité forestière sont à prévoir.

En matière de législation, la Fédération a poursuivi ses travaux sur les modifications à apporter à la Loi sur les coopératives. Un mémoire a même été déposé au MEIE. Des travaux sont en cours pour déposer un mémoire au MRNF en 2024 sur les modifications à apporter au régime forestier dans le cadre de la réflexion sur l'avenir de la forêt de la ministre Blanchette-Vézina.



Les ententes commerciales prennent de l'importance et les services-conseils progressent en fonction de leur utilité et popularité. La Fédération travaille aussi à la réalisation de plusieurs projets au bénéfice des coopératives. Le plus important projet cette année a permis à la FQCF d'acquérir de nouvelles connaissances et de supporter des coopératives dans leur transformation numérique grâce à un financement obtenu par le CQCM. La Fédération a également obtenu du financement du CQCM pour la réalisation de trois projets structurants pour le réseau : un pour documenter les pratiques de rémunération incitatives pour les reboiseurs et les débroussailliers, un pour réaliser des bilans coopératifs dans le réseau et un pour dresser le portrait de la situation du capital social dans le réseau.

Je conclus ce message en soulignant la grande qualité de l'équipe de la Fédération. C'est un plaisir de travailler aux côtés de personnes aussi professionnelles et dévouées. Je tiens aussi à remercier les administrateurs qui consacrent beaucoup de temps pour soutenir les activités de l'organisation, en particulier le président Stéphane Gagnon qui s'est grandement impliqué dans les nombreuses activités de représentation de la Fédération. Enfin, merci à toutes les coopératives qui participent aux différentes activités de la Fédération et qui en font un inestimable lieu de concertation.

Annie Beaupré, ing. f.  
Directrice générale de la FQCF



Entrevue avec les médias de la directrice générale, Annie Beaupré,  
à la suite d'une conférence de presse tenue à Roberval le 12 juillet 2023.



## 3.2 CONCERTATION AU SEIN DU RÉSEAU

### CONCERTATION

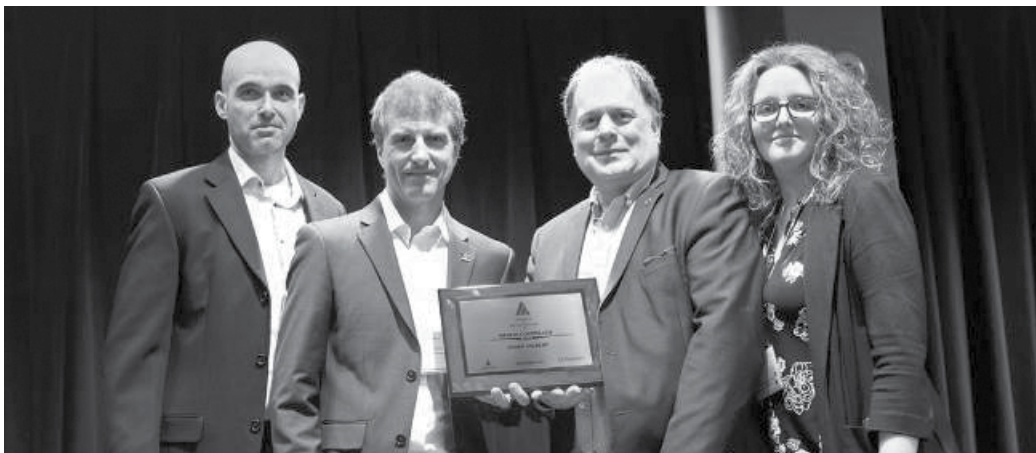
- Le conseil d'administration;
- Le comité exécutif;
- Le comité des directeurs généraux;
- Les comités sectoriels :
  - Le comité d'aménagement;
  - Le comité de récolte;
  - Le comité de production de plants;
  - Le comité de coopératives de producteurs;
  - Le comité de gestion des ressources humaines et de la vie coopérative.
- Des comités *ad hoc* pour répondre à des besoins ponctuels;
  - La rencontre de réflexion stratégique sur les contrats en sylviculture.
- Le colloque d'automne;
- Le congrès annuel.



Le visuel de la thématique du congrès annuel 2024.



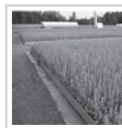
Gilles Lamarre, de Cofor, s'est vu remettre le Mérite d'excellence 2023 lors du congrès de la FQCF qui s'est déroulé cette même année. Sur la photo, il est entouré de la sous-ministre, Line Drouin, du président de la FQCF, William Lebel, de même que de Dominique De Smet, de la Caisse d'économie solidaire Desjardins.



En raison de l'annulation du congrès 2022, le Mérite coopératif de cette année n'avait pu être décerné. Lors du congrès 2023, André Gilbert, directeur général de Boisaco, a enfin pu recevoir son prix des mains du président de la FQCF, William Lebel, de François Morissette, de chez Desjardins Capital, ainsi que d'Annie Beaupré, DG de la FQCF.



Le mérite de la relève 2023 est allé à Kim-Priscilla Plante, superviseure de récolte chez Cofor. Cet honneur lui a été remis par Jean-Patrice Tremblay, de chez Lussier, la sous ministre Line Drouin, de même que le président de la FQCF, William Lebel.



### 3.3 LA REPRÉSENTATION POUR LE RÉSEAU

#### REPRÉSENTATION

Les relations gouvernementales, dont au niveau politique et administratif avec plusieurs ministères et paliers de gouvernement;

Les relations avec la société civile, dont les associations du secteur forestier et du mouvement coopératif :

- En siégeant à plusieurs conseils d'administration et comités;
- En participant à des événements, notamment en prononçant des conférences ou en offrant des formations.

Des communications vers le grand public :

- Des publicités;
- Des articles ou reportages.

De plus, cette année, la FQCF a mis sur pied une coalition de partenaires du secteur forestier pour effectuer des représentations communes afin d'obtenir de l'aide à la suite des feux de forêt.

Côté coopératif, la FQCF a déposé un mémoire au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie sur les modifications à apporter à la Loi sur les coopératives.



En compagnie des autres membres de la coalition de partenaires mise sur pied à la suite des feux de forêt de l'été dernier, la directrice générale Annie Beaupré a rencontré la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maité Blanchette Vézina, le 7 septembre 2023, pour lui demander de tenir des états généraux sur la forêt en plus de lancer un chantier historique de reboisement.



### 3.4 LE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES

Cette fonction de la Fédération est celle qui utilise le plus de ressources internes. Elle comprend les composantes suivantes :

- Les services offerts;
- Les projets structurants en cours;
- Les ententes commerciales;
- L'équipe de la Fédération;
- Le financement du fonctionnement.

#### 3.4.1 SERVICES OFFERTS

##### LES COMMUNICATIONS

- 14 communiqués de la Fédération vers les médias et les membres;
- Création de deux nouvelles banderoles corporatives FQCF;
- Deux conférences de presse avec la coalition de partenaires suite aux feux de forêt;
- Le site Internet de la FQCF;
- Les médias sociaux animés par la Fédération :
  - 100 publications Facebook;
  - 25 publications LinkedIn;
- Le journal *Le Monde forestier*.





## **LES SERVICES-CONSEILS INDIVIDUELS**

### **EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

#### **Des dossiers gérés à l'échelle du réseau :**

- Le suivi du taux de roulement par fonction à l'échelle du réseau;
- La participation à des activités de promotion d'emplois;
- Les liens avec les maisons d'enseignement;
- La gestion de la section du site Internet qui permet de recevoir des candidatures et d'offrir des emplois;
- Le suivi d'un système de gestion des candidats;
- La compilation de questionnaires de rétroaction par les personnes qui ont quitté notre réseau.

#### **Des services-conseils :**

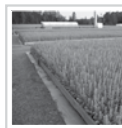
- Équité salariale;
- Appariement salarial;
- Échelles salariales;
- Dotation;
- Diagnostic organisationnel;
- Étude de mutualisation;
- Outils d'évaluation;
- Outils de planification des besoins;
- Relations de travail;
- Formation;
- Rédaction de politiques.

#### **En gestion et finance :**

- L'évaluation financière annuelle;
- Le benchmark financier;
- La gestion du capital social;
- L'analyse de projets d'investissement;
- L'analyse des contrôles internes;
- La planification stratégique;
- La réalisation du diagnostic COOPFOR.

#### **En support à la vie coopérative :**

- Des suivis des régies internes;
- Un service d'évaluation de la vie coopérative;
- De l'accompagnement pour la gestion des dossiers de la gouvernance;
- Des conseils sur les particularités de la loi.



**En formation, dont surtout pour :**

- La gouvernance :
  - Pour les administrateurs et les conseils d'administration.
- La formation des membres;
- La formation sur la gestion administrative du capital social;
- Toute autre formation sur demande;
- Des formations pour les travailleurs forestiers et pour l'ensemble des employés des coopératives:
  - MFOR et MFOR +, financé par Emploi-Québec directement à la Fédération;
  - Formation des entrepreneurs et des coopératives sur l'étalonnage des systèmes de mesurage des abatteuse multifonctionnelles.



Au moment d'écrire ce rapport, 20 coopératives ont mis en œuvre 82 projets de formation pour un investissement total d'environ 1 096 615 \$ sur une possibilité de 1 M\$. Concernant le Programme supplémentaire accordé en raison des feux de forêts, la somme des projets donne 180 597 \$ sur une possibilité de 150 000 \$. Le tableau suivant montre la répartition du nombre de projets par type de formation, incluant le Programme additionnel « feux ».

PROJET	NOMBRE DE PROJETS	PARTICIPANTS	MONTANT
Débroussaillage	18	27	160 912 \$
Reboisement	13	59	180 405 \$
Technique	26	28	464 850 \$
Élagage	26	4	8 716 \$
Opérateur	24	24	462 330 \$
<b>TOTAL</b>	<b>82</b>	<b>142</b>	<b>1 277 212 \$</b>

**MFOR +**

Au moment d'écrire ce rapport, 12 coopératives ont mis en œuvre 101 projets totalisant un peu plus de 260 000 \$ sur une possibilité de 463 270 \$.





**Un service d'accompagnement pour le développement de nouvelles coopératives dans le secteur forestier formées dans le cadre d'un processus de fusion ou de continuation pour :**

- Des entreprises existantes qui souhaitent se transformer en coopérative;

**Services forestiers divers :**

**Mesure de la performance des activités mécanisées**

- Tableau de bord entrepreneurs forestiers pour les opérations de récolte de bois court.

**Services-conseils en géomatique**

- Calcul du SCORE pour deux coopératives;
- Service de création de mosaïques orthorectifiées à partir de photos de drone

**Support à l'innovation et en recherche appliquée**

- Développement et implantation de formulaires électroniques pour les TSNC
- Support pour l'acquisition d'images de drones et traitement des images
- Conseils sur l'achat de matériels informatiques
- Gestion de projets en IA
- Implication dans le partenariat de la FQCF avec le Consortium de recherche FORAC



Lors du rendez-vous automnal, un hommage a été rendu à Stéphanie Morin et Clément Aubin pour leurs 10 années de services au sein de la FQCF.



### 3.4.2 PROJETS STRUCTURANTS

Les projets structurants de la FQCF servent à analyser de nouveaux marchés, chercher de nouvelles façons de faire, approfondir une problématique qui affecte plusieurs coopératives ou développer de nouveaux partenariats pour élargir le réseau.

L'année d'activité de la FQCF chevauche deux exercices de financement des projets. Au cours de la période, la FQCF s'est impliquée dans les projets structurants suivants :

- L'envoi de questionnaires de rétroaction aux personnes qui ont quitté notre réseau;
- L'établissement d'une liste de postes financiers de référence;
- L'inventaire des pratiques d'intercoopération et le partage dans le réseau;
- La réalisation de bilans coopératifs;
- La vérification des dossiers de capital social;
- L'inventaire des pratiques de rémunération incitatives;
- La transformation numérique en entrepreneuriat collectif.

### 3.4.3 ENTENTES COMMERCIALES

Les ententes commerciales en vigueur en 2023 :

- Programme d'assurance générale (responsabilités, biens et véhicules) :
  - Partenariat avec Lussier.
- Programme d'assurance collective :
  - Assuré par Desjardins;
  - Mallette est le conseiller.
- Approvisionnement en carburant avec des ententes régionales :
  - Énergie Valéro inc. : Côte-Nord;
  - Énergie Songo inc. (Sonic-Filgo) : Mauricie, Chaudière-Appalaches et Saguenay-Lac-Saint-Jean;
  - Les Huiles Desroches inc. : Gaspésie;
  - Harnois Énergie inc. : Bas-St-Laurent et Abitibi;
- Approvisionnement en ponceaux avec Soleno;
- Régime d'épargne retraite avec Desjardins;
- Service de transport aérien médical des blessés en forêt avec Hélico Secours CS;
- Rabais avec Husqvarna et L'Équipeur pour les membres du réseau.



MALLETTE





### 3.4.4 ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION



#### L'ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION

De gauche à droite, on aperçoit Nematou Zoundi, Annie Beaupré, Stéphanie Morin, Émilie Trottier, Cindy Amouny, André Tremblay, Sylvie Julien, Samuel Pilote, Angela Magali Llavé Campos, Clément Aubin et Dany Rousseau. Émilie Trottier et Samuel Pilote ont quitté en début d'année 2024. En médaillons, Laurie Desharnais et Alexis Alexis Fouasse-Doyle, qui se sont joints à l'équipe en février et mars, respectivement, comme conseillère en ressources humaines et conseiller foresterie et innovation.

L'équipe de la Fédération était composée en 2023 par les personnes suivantes :

- **Cindy Amouny**, coordinatrice de la formation;
- **Clément Aubin**, ing. f., directeur de la foresterie;
- **Annie Beaupré**, ing. f., directrice générale;
- **Sylvie Julien**, secrétaire et chargée de la comptabilité;
- **Angela Magali Llavé Campos**, conseillère en comptabilité des entreprises;
- **Stéphanie Morin**, CRHA, directrice générale adjointe;
- **Samuel Pilote**, ing. f., conseiller en opérations forestières;
- **Dany Rousseau**, directeur des communications;
- **Émilie Trottier**, CRHA, conseillère en gestion des ressources humaines et vie coopérative;
- **Nematou Zoundi**, technicienne en administration;
- **André Tremblay**, conseiller à la vie associative.

L'équipe complète son expertise en utilisant les services d'entreprises spécialisées externes, notamment le CERFO, le Consortium de ressources et d'expertises coopératives et un réseau de consultants et de cabinets expérimentés.



### 3.4.5 FINANCEMENT

#### Les revenus de la Fédération :

- Cotisations des membres;
- Vente de services aux membres;
- Subventions :
  - MFOR, MFOR + et soutien pour la mise en place d'une structure salariale à la FQCF, financés par Emploi-Québec;
  - Entente de partenariat entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM);
  - Programme d'aide aux fédérations et confédérations du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM);
  - Programme de formation des dirigeants du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), financé par Emploi-Québec;
  - Programme de soutien aux activités et aux projets structurants du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI);
  - Programme de préparation à l'investissement géré par le Chantier de l'économie sociale.
- Revenus provenant des ententes commerciales;
- Aide financière du Fonds de développement des régions et des groupes de Desjardins;
- Revenus divers.

Merci aux partenaires du développement coopératif

Québec 





## POUR VOUS METTRE EN LIEN AVEC LES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES



Fédération québécoise  
des coopératives forestières



[facebook.com/laFQCF](https://facebook.com/laFQCF)

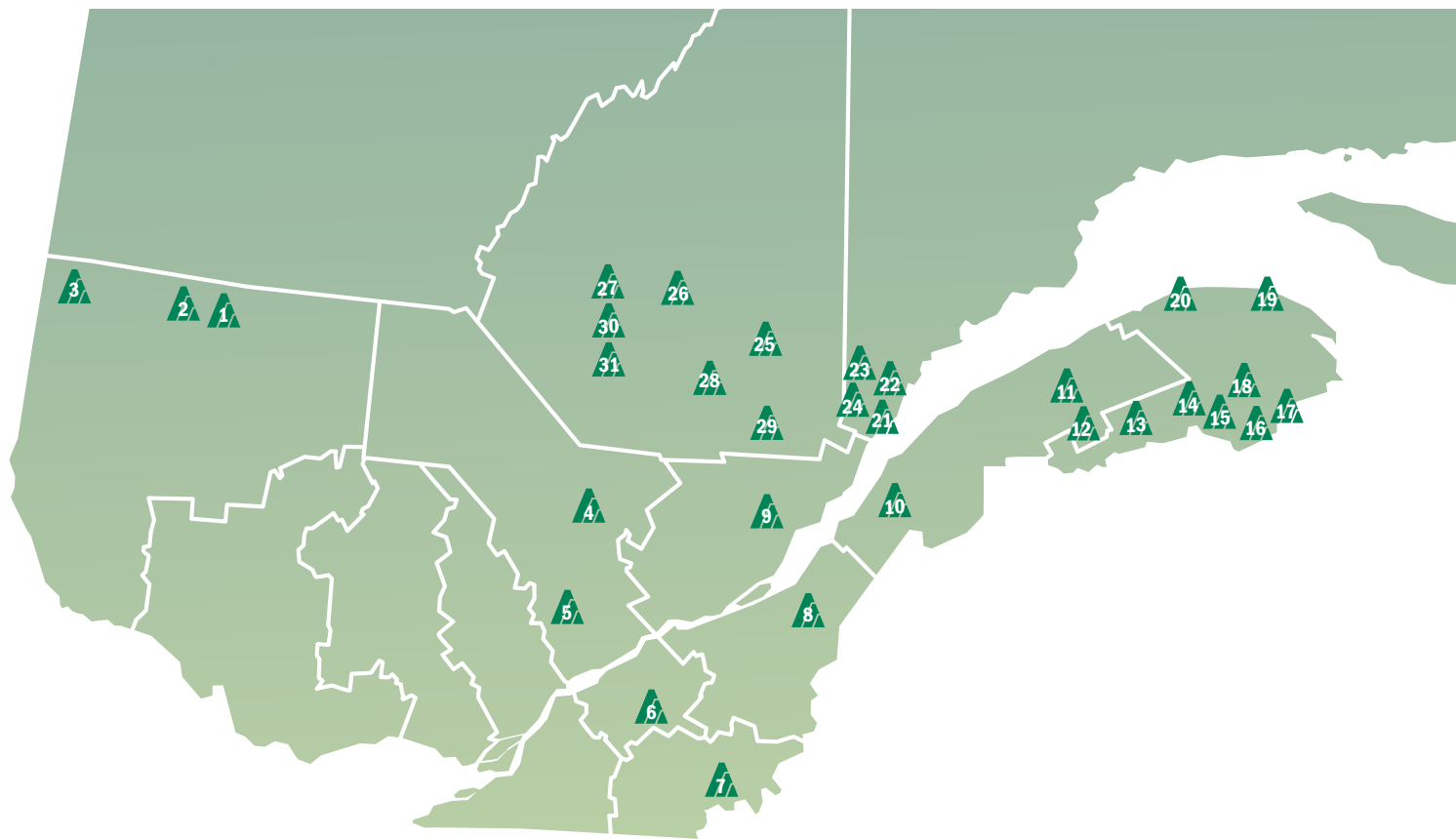


@LaFQCF

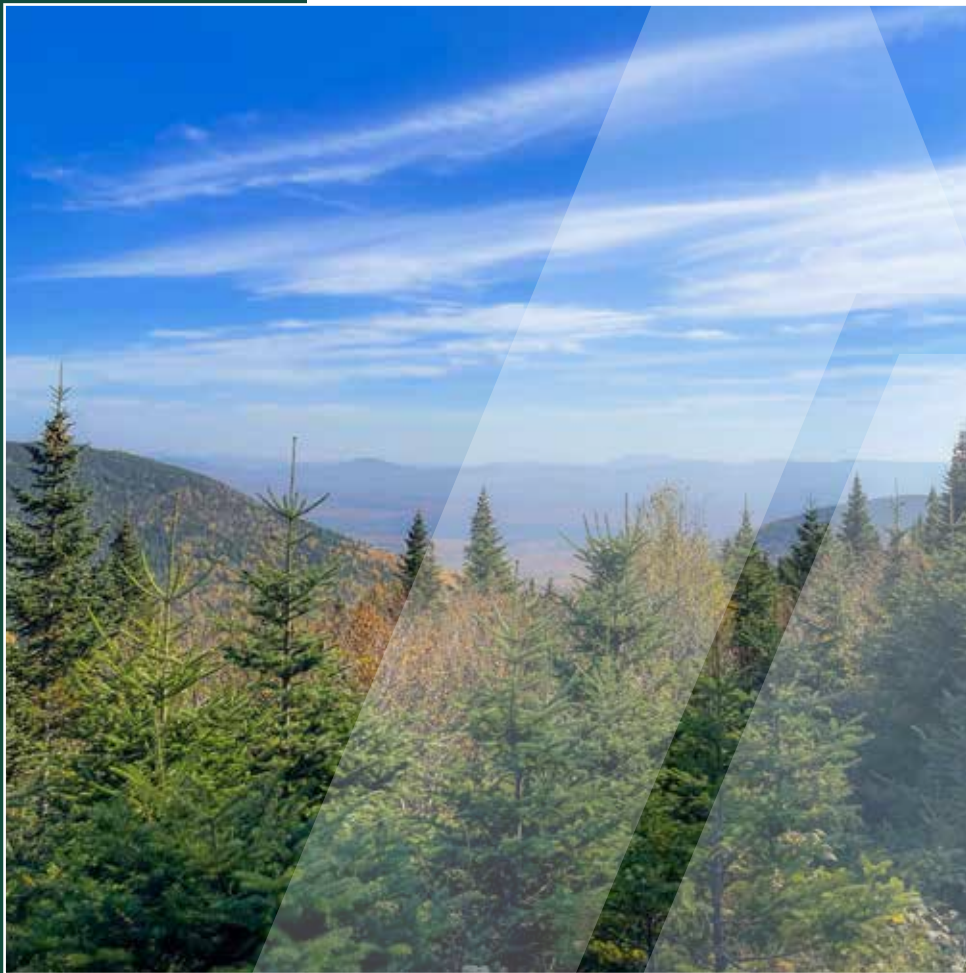


Fédération québécoise  
des coopératives forestières

# La force d'un réseau



- |  |  |  |
|--|--|--|
| <p><b>1</b> <b>Coopérative forestière Saint-Dominique</b><br/>Amos 819 727-9127</p> <p><b>2</b> <b>Coopérative de solidarité Pikogan</b><br/>Amos 819 442-2925</p> <p><b>3</b> <b>Coopérative de travailleurs sylvicoles Abifor</b><br/>La Sarre 819 333-6776</p> <p><b>4</b> <b>Coopérative forestière du Haut Saint-Maurice</b><br/>La Tuque 819 523-2737</p> <p><b>5</b> <b>Coopérative forestière du Bas Saint-Maurice</b><br/>Saint-Boniface 819 535-6262</p> <p><b>6</b> <b>Laforêt, coopérative de services forestiers</b><br/>Ham-Nord 819 344-2232</p> <p><b>7</b> <b>Aménagement forestier coopératif des Appalaches</b><br/>La Patrie 819 888-2790</p> <p><b>8</b> <b>Coopérative de gestion forestière des Appalaches</b><br/>Sainte-Apolline 418 469-3033</p> <p><b>9</b> <b>Coopérative sylvicole de Charlevoix</b><br/>Saint-Aimé-des-Lacs 418 439-3588</p> <p><b>10</b> <b>Coopérative forestière Haut Plan Vert</b><br/>Lac-des-Aigles 418 779-2612</p> <p><b>11</b> <b>Société d'exploitation des ressources de la Vallée, coopérative de solidarité</b><br/>Lac-au-Saumon 418 778-5877</p> <p><b>12</b> <b>Coopérative forestière de la Matapédia</b></p> | <p>Sainte-Florence 418 756-3131</p> <p><b>13</b> <b>Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche</b><br/>L'Ascension-de-Patapédia 418 299-2147</p> <p><b>14</b> <b>Coopérative forestière de la Gaspésie</b><br/>Maria 418 759-5904</p> <p><b>15</b> <b>Association coopérative forestière régionale de la Gaspésie</b><br/>Maria 418 759-5904</p> <p><b>16</b> <b>Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs</b><br/>New Richmond 418 392-5088</p> <p><b>17</b> <b>Coopérative de travailleurs actionnaires SARGIM</b><br/>New Richmond 418 392-6210</p> <p><b>18</b> <b>Association coopérative forestière de Saint-Elzéar</b><br/>Saint-Elzéar-de-Bonaventure 418 534-2596</p> <p><b>19</b> <b>Coopérative d'aménagement forestier de Grande-Vallée</b><br/>Grande-Vallée 418 393-3339</p> <p><b>20</b> <b>Coopérative de travailleurs forestiers Eaubois</b><br/>Sainte-Anne-des-Monts 418 763-2255</p> <p><b>21</b> <b>Coopérative forestière La Nord-Côtière</b><br/>Les Bergeronnes 418 232-6267</p> <p><b>22</b> <b>Coopérative de travailleurs</b></p> | <p><b>de Sacré-Cœur (UNISACO)</b><br/>Sacré-Cœur 418 236-4633</p> <p><b>23</b> <b>Coopérative de travailleurs forestiers de Sainte-Marguerite (COFOR)</b><br/>Sacré-Cœur 418 236-4720</p> <p><b>24</b> <b>Valisaco</b><br/>Sacré-Cœur 418 232-1100</p> <p><b>25</b> <b>Coopérative forestière du Fjord</b><br/>Sainte-Rose-du-Nord 581 991-9674</p> <p><b>26</b> <b>Coopérative forestière de Petit Paris</b><br/>Saint-Ludger-de-Milot 418 373-2575</p> <p><b>27</b> <b>Coopérative forestière Girardville</b><br/>Girardville 418 258-3451</p> <p><b>28</b> <b>Groupe forestra coopérative forestière</b><br/>Laterrière 418 678-2222</p> <p><b>29</b> <b>Coopérative forestière Ferland-Boilleau</b><br/>Ferland-et-Boilleau 418 676-2626</p> <p><b>30</b> <b>Coopérative Serres et pépinière Girardville</b><br/>Girardville 418 258-3666</p> <p><b>31</b> <b>Coopérative de solidarité de la Rivière-aux-Saumons</b><br/>La Doré 418 256-3293</p> |
|--|--|--|



Fédération québécoise  
des coopératives forestières


3375, chemin Sainte-Foy, bureau 350  
Québec (Québec) G1X 1S7

[www.fqcf.coop](http://www.fqcf.coop)

### SUIVEZ-NOUS

---

 [www.facebook.com/laFQCF](https://www.facebook.com/laFQCF)

 Fédération québécoise  
des coopératives forestières